



# INVITATION CONFÉRENCE

LES DÉFIS DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE  
CONTINUE EN FRANCE



CHAMBRE DES SALAIRES  
LUXEMBOURG

## CONFÉRENCE ANIMÉE PAR STÉPHANE LARDY

Titulaire d'une maîtrise en sciences politiques et en droit social, Stéphane Lardy a été élu Secrétaire confédéral auprès de Force Ouvrière (FO) en 2007. Il est en charge des secteurs de la formation professionnelle, de l'emploi et de l'assurance chômage au sein de la Confédération générale du travail-FO.

Il était responsable de la délégation FO des négociations en 2009 et en 2013 en matière de formation professionnelle.



Stéphane Lardy

LA CHAMBRE DES SALARIÉS  
a le plaisir de vous inviter à la  
**CONFÉRENCE**

**LES DÉFIS DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE CONTINUE EN FRANCE**  
avec Stéphane LARDY

**Jeudi, 4 février 2016 à 18h30**

Lieu : Hôtel Parc Belair | 111, avenue du X Septembre | L-2551 Luxembourg

**PROGRAMME : 18H30 - 19H45**

- Accueil des participants
- Mot de bienvenue de Jean-Claude REDING,  
*Président de la Chambre des salariés*
- Les défis de la formation professionnelle  
continue en France  
*Stéphane LARDY*
- Questions-Réponses
- Réception

Veillez nous retourner le coupon-réponse ci-joint par courrier ou par courriel avant le 1<sup>er</sup> février 2016.

## THÈME DE LA CONFÉRENCE

### LES DÉFIS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE EN FRANCE

*La réforme de la formation professionnelle continue (FPC) en France a pour objet de se doter de nouveaux outils plus adaptés pour lutter contre le fléau du chômage et de mettre le salarié au cœur du nouveau dispositif.*

*Le nouveau système FPC français est censé garantir un accès « équitable » à la formation professionnelle continue afin que tout un chacun aie la possibilité de se former tout au long de sa vie. Dans ce contexte une importance toute particulière est à accorder aux salariés moins diplômés et aux demandeurs d'emploi.*

#### **Accord interprofessionnel français de 2013 relatif à la formation professionnelle**

*« Le niveau et l'évolution des compétences des salariés sont un levier déterminant de la compétitivité des entreprises. Ils constituent un élément structurant de la sécurisation des parcours professionnels des salariés.*

*Il est donc de l'intérêt de l'entreprise et des salariés d'apprécier à intervalles de temps régulier et rapproché le niveau et l'évolution des compétences des salariés et de favoriser leur progression professionnelle. »*



# COUPON-RÉPONSE

CONFÉRENCE du jeudi 4 février 2016

LES DÉFIS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE EN FRANCE

Nom et prénom : .....

Société : .....

E-mail : .....

participera à la conférence, accompagné(e) de ..... personne(s)

assistera au cocktail

ne participera pas à la conférence

Merci de nous retourner ce coupon-réponse par courrier ou par courriel avant le 1<sup>er</sup> février 2016.

Chambre des salariés :

18 rue Auguste Lumière | L-1950 Luxembourg | T 27 494 200 | [csl@csl.lu](mailto:csl@csl.lu) | [www.csl.lu](http://www.csl.lu)

Port payé  
par le  
destinataire

Chambre des salariés  
Envoi-réponse 6373  
L-1060 LUXEMBOURG